

L'Oxalien

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE MISERY-COURTION



Sommaire

Éditorial	3
Convocation à l'assemblée communale	4
Budget 2025	5
Décisions de l'assemblée communale du 13 mai 2024	6
Qualité de l'eau potable	6
Environnement: Des voitures sous-utilisées et des initiatives qui ont fait leurs preuves	8
Énergie: Nouveaux horaires TPF 2025	10
Eaux: Evacuation des eaux des piscines privées	11
Déchetterie: Rappel des principales informations	12
Émondage des arbres et taille des haies – dispositions légales	14
Reflets: Semaine du climat CO Jolimont – soirée des jeunes citoyens – clôture scolaire	15
Senior+: Planning 2024–2025	16
Informations communales	18
Calendrier des manifestations	20
Annonces	21
Jubilaires	25

Merci pour les photos reproduites ici, transmises par plusieurs personnes.

Impressum

Parution: 2× par année

Tirage: 1000 exemplaires

Graphisme et impression: Canisius SA, Fribourg

Imprimé sur papier FSC

imprimé en
suisse

Fermeture de l'administration communale durant les Fêtes de fin d'année

L'administration communale sera fermée **du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus.**

Reprise de l'horaire normal dès le lundi 6 janvier 2025.

ÉDITORIAL

Une fête partagée – des rencontres animées!

Cette année 2024, la paroisse réformée de Cordast, dont Misery-Courtion fait partie, a fêté son 150^e anniversaire. Entre autres manifestations, un banc d'église (rouge) a voyagé dans les diverses communes. Il s'est arrêté à Courtion le 22 juin à l'occasion de la fête de la musique. En collaboration avec la paroisse catholique, un stand proposait diverses animations pour grands et petits.

La fête de la musique de Courtion a joyeusement illustré un phénomène ancien mais toujours aussi pertinent: le lien qui unit l'Église et la musique, une harmonie durable et constructive. Cet événement a été une occasion unique de rassembler musiciens, choristes et communautés religieuses, témoignant une fois de plus que ces deux mondes ont toujours été étroitement liés.

L'exemple des chants grégoriens, développés dès le Moyen Âge sous l'influence de l'Église catholique, en est la preuve éclatante. Ces chants sacrés, avec leur mélodie apaisante et méditative, ont traversé les siècles et continuent de toucher les cœurs.

De nombreux compositeurs, qu'ils soient croyants ou non, ont trouvé dans les thèmes bibliques une source d'inspiration importante pour leurs œuvres. Johann Sebastian Bach, luthérien convaincu, en est sans doute l'un des exemples les plus marquants. Ses Passions, telles que la «Passion selon Saint Matthieu», ou encore ses Cantates ont été composées non seulement pour être interprétées dans un cadre liturgique, mais également pour approfondir la foi des fidèles. Chez lui, chaque note, chaque fugue semble être une prière.

De son côté, Wolfgang Amadeus Mozart, bien que moins strictement lié à l'Église, a composé des œuvres liturgiques d'une grande puissance, comme son cé-



Les enfants ont construit de magnifiques églises en bois.

lèbre «Requiem», qui continue de résonner dans les églises du monde entier. Il en va de même de ses Messes, toujours fort appréciées.

De nombreux compositeurs fribourgeois ont contribué et contribuent encore à la richesse de nos temps religieux, comme des fêtes de tous ordres.

Ainsi, dans de nombreuses communautés chrétiennes à travers le monde, des traditions musicales locales ont vu le jour et sont devenues des éléments essentiels de la musique pour le monde. Que ce soit le gospel dans les églises afro-américaines, les chants orthodoxes slaves, ou encore les chorales africaines, la musique a toujours été un vecteur d'unité et de foi. Les Beatles eux-mêmes se sont rencontrés lors d'une fête paroissiale dans un quartier de Liverpool!

La fête de la musique de Courtion ne s'y trompe pas: elle s'inscrit dans cette continuité historique. En rassemblant croyants et non-croyants, musiciens amateurs et professionnels, cet événement témoigne de la capacité de la musique à transcender les barrières et à créer des liens au-delà des différences. Cette belle fête est une occasion unique de se rencontrer et de toucher les cœurs et les esprits.

Vivement l'année prochaine!

Jean-Marc Fonjallaz



Stand des paroisses à Courtion le 22 juin 2024.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Convocation à l'assemblée communale

du lundi 9 décembre 2024 à 20 heures.

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le **lundi 9 décembre 2024**, à 20 heures, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 mai 2024**
Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site internet www.misery-courtion.ch
- 2. Révision des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**
- 3. Adoption des statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)**
- 4. Révision du règlement scolaire communal**
- 5. Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value**
- 6. Budget 2025**
 - 6.1. Compte de résultat**
 - 6.2. Budget des investissements**
 - a) Crédit d'étude pour le réaménagement de la place de l'école à Courtion et ses environs**
 - b) Achat d'engins édilitaires (tracteur multifonctionnel et épareuse), crédit y relatif**
 - c) Installation de tir 300 m de Villarepos, remplacement des 6 cibles électroniques, participation communale**
 - d) Eau potable – adhésion au CEFREN**
 - e) Déviation de la conduite d'eau potable et optimisation du réseau, Cournillens secteur Les Mottes, crédit y relatif**
 - f) Participation communale aux investissements du Réseau Santé Lac (RSL)**
 - 6.3. Rapport de la Commission financière**
- 7. Election d'un(e) membre à la Commission financière**
- 8. Divers et communications**

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée ou sur le site internet communal, sous www.misery-courtion.ch.

Le Conseil communal



www.misery-courtion.ch



Dès 19h devant l'entrée de la halle de gym, venez déguster un verre de vin chaud ou une tasse de thé, dans le cadre des Fenêtres de l'Avent!

Les statuts et règlements soumis à l'assemblée communale ne sont pas reproduits ici, mais consultables sur le site internet communal ou au guichet de l'administration, merci de votre compréhension.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Budget 2025

Compte de résultats

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	1 034 087.52	166 300.85	1 187 360.00	172 040.00	1 261 990.00	132 040.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE	379 766.75	117 755.54	363 295.00	18 500.00	367 410.00	20 200.00
2	FORMATION	2 891 535.00	168 213.95	3 154 900.00	164 000.00	3 306 898.00	165 000.00
3	CULTURE, SPORT, LOISIRS	88 201.75		112 900.00		127 850.00	
4	SANTE	924 575.35	39 816.20	1 059 378.00	12 000.00	1 133 410.00	12 000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	1 315 180.20	49 208.55	1 545 067.00	19 100.00	1 524 940.00	19 100.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	857 693.63	32 842.95	939 540.00	55 000.00	958 900.00	39 500.00
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	1 356 390.89	1 159 294.90	1 335 911.00	1 059 800.00	1 471 420.00	1 135 300.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	21 259.80	797.95	26 550.00	360.00	30 400.00	360.00
9	FINANCES & IMPOTS	340 671.01	9 162 074.62	252 300.00	8 349 762.15	371 900.00	8 774 800.00
	TOTALISATION	9 209 361.90	10 896 305.51	9 977 201.00	9 850 562.15	10 555 118.00	10 298 300.00
	Résultat	1 686 943.61			126 638.85		256 818.00

Investissements

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION	111 962.85	12 300.00	50 000.00		64 000.00	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE					32 000.00	
2	FORMATION	1 492 000.42		3 125 000.00		3 312 000.00	
3	CULTURE, SPORT, LOISIRS	140 499.55		87 100.00		59 000.00	
4	SANTE	331 282.30	270 159.81	500 000.00		111 700.00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	64 187.65		3 033 500.00		2 973 500.00	
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	316 010.35	174 666.60	5 555 700.00	110 000.00	6 192 300.00	110 000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE			74 000.00		28 000.00	
9	FINANCES & IMPOTS	457 126.41	2 455 943.12				
	TOTALISATION	2 913 069.53	2 913 069.53	12 425 300.00	110 000.00	12 772 500.00	110 000.00
	Résultat				12 315 300.00		12 662 500.00

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Décisions de l'assemblée communale du 13 mai 2024

L'assemblée communale a approuvé:

- › le procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2023;
- › le crédit additionnel pour l'agrandissement de l'école à Courtion et la transformation de l'ancien bâtiment;
- › la révision des statuts de l'Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC);
- › le compte de résultat 2023 avec un bénéfice net de Fr. 1 686 943.61 et le compte des investissements 2023 avec un total de dépenses de Fr. 2 455 943.12.

ENVIRONNEMENT

Qualité de l'eau 2024

Base légale

L'article 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 16 décembre 2016 indique que tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année, de manière exhaustive. L'information se rapporte à l'eau potable du réseau.

Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée

La commune procède à l'analyse de 22 prélèvements au minimum selon le plan d'échantillonnage. Ces prélèvements sont faits sur l'ensemble du réseau et répartis en quatre campagnes de mesure.

- › Tous les échantillons pris sur les réseaux répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique.
- › La source de la Lorge a été déconnectée du réseau le 10.11.2023. Lors d'un contrôle des teneurs en micropolluant de nos sources, il a été constaté un dépassement de la valeur en Bentazone de 0,7 µg/l au lieu de 0,1 µg/l pour cette source. Depuis cette source n'a pas été remise sur le réseau, car la valeur

en Bentazone reste trop élevée avec, lors de la dernière analyse, une valeur de 0,61 µg/l au lieu de 0,1 µg/l. Cette source n'alimentera plus notre réseau jusqu'à ce qu'une solution technique soit trouvée pour rendre l'eau de cette source conforme à la consommation.

- › Surveillance de la teneur en métabolites du Chlorothalonil:

Les valeurs actuelles sont de 0,39 µg/l pour le métabolite Chlorothalonil-R471811 et 0,54 µg/l pour le Chlorothalonil-R417888.

Nous étudions actuellement avec notre bureau d'ingénieur la possibilité de réaliser un traitement des Chlorothalonils et du Bentazone avec une installation au charbon actif. Cette unité de traitement sera proposée prochainement en assemblée pour être ajoutée au projet du futur réservoir de Courtion.

Dureté de l'eau

- › Dureté totale: 34 degrés français (dure)

La dureté de l'eau est une mesure de la teneur en alcalino-terreux (calcium et magnésium dans nos régions). Il est d'usage d'exprimer la dureté en degrés français (°F). Un degré français correspond à 10 mg de carbonate de calcium et magnésium (calcaire) par litre d'eau. L'unité légale en vigueur au SAAV est la millimole par litre d'eau (mmol/l). 1 degré français correspond à 0,1 mmol (calcium et magnésium) par litre. Le tableau suivant donne une indication pour les ménages, notamment en ce qui concerne le réglage des appareils ménagers.

Dureté en mmol/l	Dureté en °F	Appréciation	Dosage de poudre lessive
0-0,7	0-7	très douce	- - -
0,7-1,5	7-15	douce	- -
1,5-2,5	15-25	moyennement douce	-
2,5-3,2	25-32	assez dure	+
3,2-4,2	32-42	dure	+ +
+ de 4,2	+ de 42	très dure	+ + +

Teneur en Nitrate

- › Teneur en nitrate: 18 mg/l (tolérance légale 40 mg/l)
- › La déconnexion de la Lorge nous a permis de descendre la teneur de 8 mg/l.

Provenance

L'approvisionnement en eau potable de notre Commune est assuré par un mélange des eaux provenant des sources qui sont celles de Combéru et de celles de la nappe phréatique située au lieu-dit La Vossaine.

Notre réseau communal est connecté au réservoir de la Forêt Cantonale de Belfaux qui est alimenté par le réseau du CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines). Le CEFREN nous fournit de l'eau en journée lorsque la demande est forte et la nuit nous restituons la quantité consommée.

Traitement

La qualité générale de l'eau nous permet de renoncer à tout traitement chimique. L'eau distribuée depuis le réservoir provenant des sources de Combéru et la Vossaine subit un traitement préventif avec une installation UV (ultraviolet).

Information réseau

Nous allons procéder à l'assainissement de la station de pompage du Saut du Chien en 2025. L'approvisionnement durant les travaux sera garanti par la connexion avec le CEFREN via le réservoir de la forêt de Belfaux.

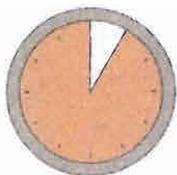
Le Conseil communal va proposer à l'assemblée d'adhérer au CEFREN à partir du 1.1.2025 afin de garantir notre approvisionnement en eau potable à long terme.

Renseignements

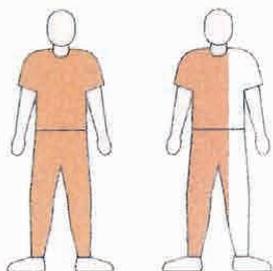
Tout complément d'information peut être obtenu auprès de l'administration communale de Misery-Courtion, Place du centre 1, 1721 Misery, technique@misery-courtion.ch.

ENVIRONNEMENT

Des voitures sous-utilisées

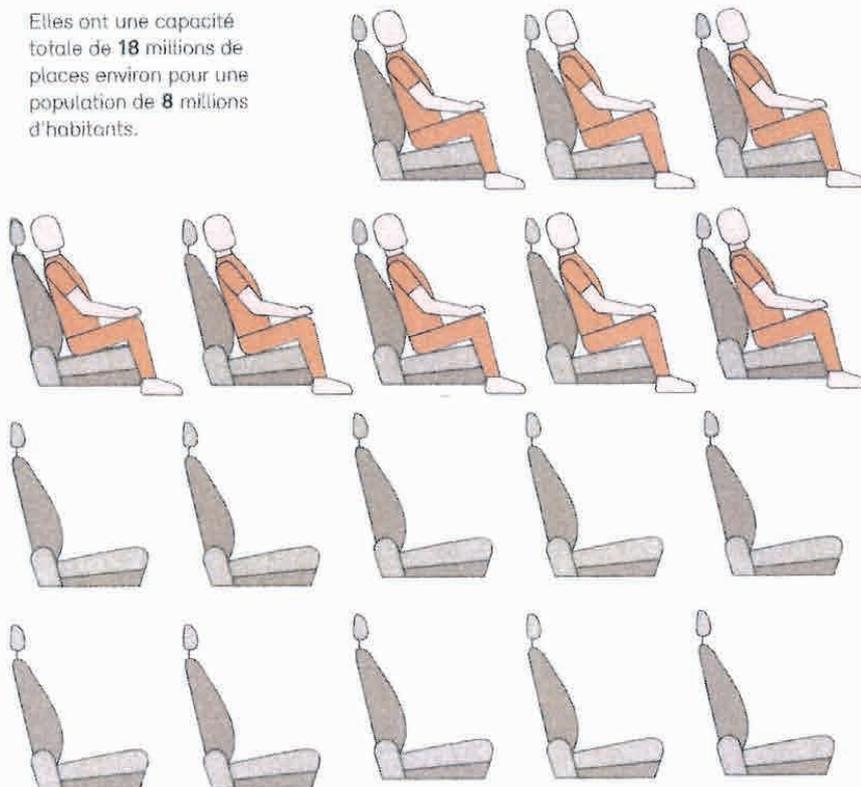


En Suisse, les 4,7 millions de voitures restent inutilisées 23h sur 24 en moyenne...



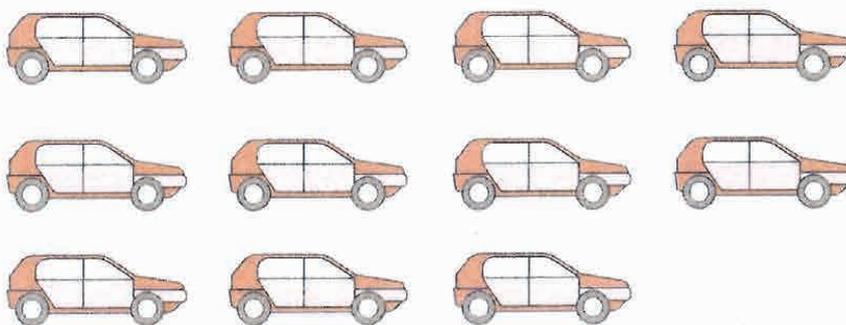
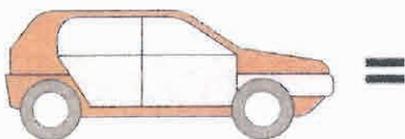
... et quand elles roulent, il y a en moyenne 1,6 occupant à bord.

Elles ont une capacité totale de 18 millions de places environ pour une population de 8 millions d'habitants.



Mobilité partagée

Un véhicule *Mobility* remplace onze voitures particulières.



54 500

Les quelque 3500 véhicules *Mobility* libèrent 54 500 places de stationnement.

1/3

Les membres *Mobility* ont un bilan kilométrique automobile d'un tiers inférieur à celui du reste de la population.

31 000 t

Les émissions de CO₂ sont réduites de 31 000 tonnes chaque année.

ENVIRONNEMENT

Des initiatives qui ont fait leurs preuves

Mobilité

GoMore

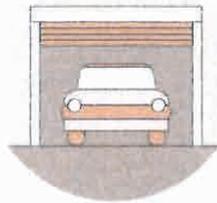
Pour partager sa voiture

SOLUTION Une appli pour mettre à disposition son véhicule et emprunter celui des autres.

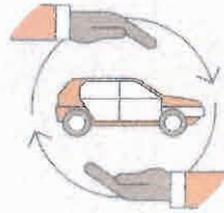
EN PLUS L'échange de clés est remplacé par le système keyless.

SUCCÈS La communauté compte déjà plus de 2,8 millions de membres en Europe.

LIEN gomore.ch



Les voitures pourraient être mieux rentabilisées: elles ne sont utilisées qu'une heure par jour en moyenne.



GoMore facilite le partage des voitures.



Circularité: vous pouvez mettre votre véhicule à disposition et emprunter celui des autres, sans échange de clés.

Habitat

Pumpipumpe

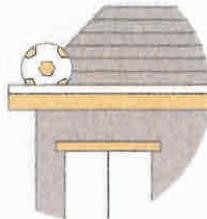
Pour rentabiliser les outils

SOLUTION Des autocollants à coller sur votre boîte à lettre pour encourager votre voisinage à emprunter votre perceuse, votre mixer, etc..

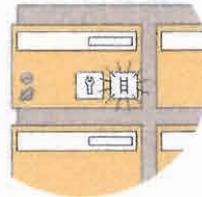
EN PLUS Ces échanges créent du lien social.

SUCCÈS Plus de 20 000 ménages participent déjà, dans toute l'Europe.

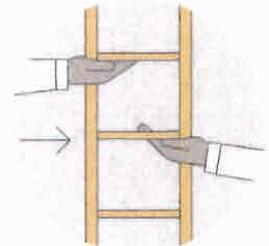
LIEN pumpipumpe.ch



Vous avez besoin d'un outil particulier? Pas besoin de l'acheter.



Par un autocollant Pumpipumpe sur sa boîte aux lettres, votre voisin a signalé qu'il possède cet outil.



Vous lui empruntez l'outil.

Alimentation

reCIRCLE

Pour réduire les déchets

SOLUTION Des emballages réutilisables pour les repas en take-away.

EN PLUS Ces récipients sont hermétiques: le reste du repas peut être emmené à la maison.

SUCCÈS Déjà plus de 1800 partenaires (restaurants, take-away, etc.) en Suisse.

LIEN recircle.ch



Vous trouvez que les repas en take-away génèrent trop de déchets?



ReCIRCLE remplace les emballages jetables. Chaque récipient est consigné.



C'est circulaire: au lieu de jeter l'emballage, vous le réutilisez (ou le ramenez au restaurant).

VIVRE À MISERY-COURTION

Horaires des bus TPF 2024 et 2025

Arrêt Misery, village – en semaine

- Chaque point correspond à un passage de bus



Dès mi-décembre 2024, il y aura désormais des bus presque toutes les 30 minutes, représentant 77 passages de bus par jour. Pour **les week-ends**, la cadence des bus augmentera également considérablement, de 89% pour la ligne 544 et doublera pour la ligne 545.

Si vous souhaitez consulter les futurs horaires en détail, le lien suivant vous le permettra :

www.tp-info.ch/fr/taxonomy/term/38515?s=pv

EAUX

Législation pour les piscines privées

Autorisation ou non?



- Piscine enterrée ou hors-sol à caractère durable: elle doit avoir un système de raccordement fixe. Les eaux de nettoyage et de lavage du filtre sont à raccorder aux eaux usées (EU). En l'absence de traitement dans les 48 heures, les eaux de baignade sont raccordées aux eaux claires (EP). Voir schéma de principe ci-dessous.
- Piscine démontée en fin de saison: il est recommandé de prévoir au minimum le raccordement aux eaux usées. En l'absence de traitement des eaux dans les 48 heures, il est possible de vidanger la piscine dans les eaux claires (EP).
- Jacuzzi et bain nordique: ce type d'installation est à raccorder uniquement aux eaux usées. Si le point de raccordement est trop éloigné, le Service de l'Environnement tolère que les eaux soient déversées sur la parcelle, au propre risque de pollution par le propriétaire. Aucun déversement n'est admis sur la parcelle voisine.

Questions	Réponses
Je souhaite installer une piscine sur ma parcelle. Dois-je demander un permis de construire ou une autorisation?	Oui et non. Ceci dépend du type d'installation. Une installation à caractère durable est soumise à une demande de permis de construire via la plateforme FRIAC. La pose d'une piscine démontée chaque saison n'est pas soumise à une autorisation.
J'aimerais installer une pompe à chaleur pour chauffer ma piscine ou jacuzzi. Est-ce qu'une autorisation est nécessaire?	Oui, tout type de chauffage de la piscine est soumis à une autorisation communale.
Et quand est-il pour la pose d'un SPA ou jacuzzi?	Le SPA ou jacuzzi est considéré comme installation fixe, donc une autorisation communale est requise.
Et pour le raccordement, que dois-je prévoir?	Le SeN a édité une brochure sur les prescriptions à respecter pour la gestion des eaux pour les piscines privées.

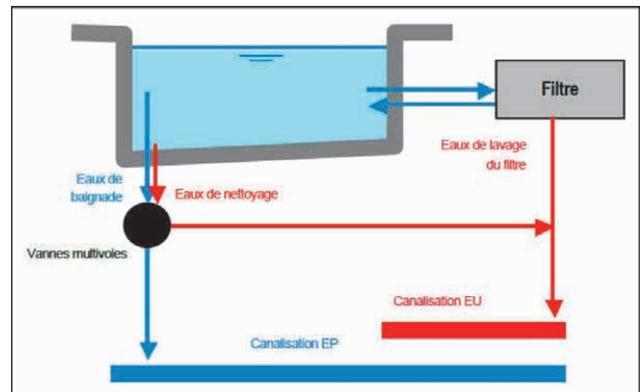


Schéma de principe de raccordement pour les piscines fixes

Protection des eaux et d'environnement

Ces prescriptions sont à appliquer à toutes les piscines privées, tant pour la construction de nouvelles installations que pour l'exploitation et l'entretien de piscines existantes. Elle concerne les propriétaires, les responsables de l'entretien, les professionnels de la branche, ainsi que les ingénieurs et architectes.

Une mauvaise conception ou une exploitation inadaptée des piscines privées peut engendrer des pollutions graves des cours d'eau ou des dysfonctionnements dans les stations d'épuration.

Il est rappelé ici les éléments essentiels de la directive pour le traitement et l'évacuation des eaux des piscines:

Service de l'environnement SEN



Impasse de la Colline 4,
1762 Givisiez
026 305 37 60
sen@fr.ch

DÉCHETTERIE**Rappel des principales informations**

Les déchets recyclables récoltés par la Commune doivent être apportés à la déchetterie implantée au lieu-dit «Nitou», près des terrains de football situés entre les villages de Cormérod et Courtion.

Horaires d'ouverture

Période estivale (du 1^{er} mars au 31 octobre)

- › Le mardi après-midi de 16h à 19h
- › Le vendredi après-midi de 15h à 19h
- › Le samedi matin de 9h à 12h
- › Le samedi après-midi de 13h à 16h

Période hivernale (du 1^{er} novembre au 28 février)

- › Le mardi après-midi de 16h à 19h
- › Le samedi matin de 9h à 12h
- › Le samedi après-midi de 13h à 16h

Point de collecte

Les directives du personnel concernant le tri des déchets et le stationnement des véhicules doivent être respectées.

- › PET
- › Papier et cartons
- › Verre
- › Piles et accumulateurs
- › Huiles minérales et végétales
- › Tubes lumineux (néon)/LED/ampoules
- › Aluminium et capsules en alu (café/thé)
- › Boîtes de conserve alu et fer blanc
- › Sagex (en petite quantité)
- › Petite ferraille (objets métalliques)
- › Textiles et chaussures
- › Petits appareils électriques et électroniques
- › Déchets compostables ménagers
- › Déchets verts (pas de litières d'animaux)
- › Matériaux inertes (petite quantité: terre cuite, porcelaine, pots, vases, vaisselle)

En cas de doute, veuillez vous adresser à l'administration communale ou au personnel de la déchetterie.

Déchets encombrants combustibles

Les déchets encombrants font partie des déchets destinés au broyage puis à l'incinération (par exemple armoire, lit, canapé, matelas etc). Sont autorisés les déchets incinérables n'entrant pas dans un sac poubelle de 60 litres.

Déchets provenant de chantiers privés ou professionnels

Les déchets, tels que bois de démolition, céramique, faïences, métal, béton, pierre ou fer, etc. provenant de chantiers réalisés à titre professionnel ou privé ne sont pas acceptés à la déchetterie. Ceux-ci doivent être éliminés par les propriétaires ou entreprises via des centres d'élimination des déchets.

Déchets spéciaux non récoltés

Les déchets mentionnés ci-après sont considérés comme déchets spéciaux et ne sont pas récoltés par la Commune:

- › les chauffe-eau
- › les pneus
- › les véhicules
- › les batteries
- › les peintures
- › les solvants
- › les carburants
- › les produits chimiques
- › les médicaments
- › les litières d'animaux
- › les déchets provenant de rénovations (considérées comme un chantier), tels qu'isolation, bois de démolition, céramique, faïences, métal, béton, pierre ou fer, etc.
- › les déchets encombrants provenant des entreprises, commerces, artisans et exploitations agricoles
- › les plastiques, emballages et briques de lait: pas de récolte séparée – utiliser les sacs officiels rouges ou si c'est trop grand pour les sacs 60 litres, mettre aux déchets encombrants.

Centres officiels d'élimination

- › Centre d'élimination de Löwenberg
Haldimann SA, Morat 026 670 09 25
- › Société Fribourgeoise
de Recyclage SA, Châtillon 026 401 25 15
- › Thommen SA (anciennement
Kaufmann Charles SA), Givisiez 026 460 75 80
- › Bühlmann Recycling SA,
Cressier et Villars-les-Moines 026 672 33 00
- › SAIDEF, Posieux 026 409 73 33

Tous ces déchets doivent être éliminés par leurs détenteurs et à leurs frais. Ils doivent être remis soit aux points de vente, soit dans un centre officiel de dépôt ou dans un centre officiel d'élimination.

Récoltes périodiques

Grande ferraille et grands appareils électroménagers sont récoltés une fois par année, en principe en juin. La date est mentionnée dans le bulletin communal de printemps.

Prix des sacs et taxes communales fixes annuelles, par ménage

Rouleau de 10 sacs de 35 litres	TTC CHF	17.30
10 sacs de 60 litres	TTC CHF	29.20
Ménage de 1 personne	HT CHF	50.00
2 personnes	HT CHF	90.00
3 personnes et plus	HT CHF	130.00

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale au 026 475 18 87.

Le règlement communal relatif à l'enlèvement des déchets vous informe de manière complète sur la gestion des déchets dans notre Commune.

Recommandations du Conseil communal

La gestion des déchets est un domaine vaste et évolutif. Le Conseil communal a opté pour un système simple et une taxe bon marché. Pour pouvoir continuer dans cette voie, il doit pouvoir compter sur la participation et la collaboration de chaque habitante et habitant.

Ayez un comportement positif et responsable! Lorsque vous constatez des comportements inadéquats ou répréhensibles, n'hésitez pas à intervenir et à rendre attentif votre interlocuteur sur les conséquences de ses actes.

Une commune propre est une commune où il fait bon vivre.

DÉCHETTERIE COMMUNALE

Recherche de personnel!



Suite à la démission d'un surveillant, le Conseil communal recherche du personnel d'appui pour la surveillance de la déchetterie communale du Nitou, durant les horaires d'ouverture habituels.



Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent s'annoncer au secrétariat communal 026 475 18 87; secretariat@misery-courtion.ch) pour une entrée en fonction de suite ou à convenir. N'hésitez pas à prendre contact également pour tout renseignement.

Le délai de candidature est fixé au **31 décembre 2024**. Merci de votre attention.

Le Conseil communal

VIVRE À MISERY-COURTION

Émondage des arbres et taille des haies – dispositions légales



Pour rappel, les propriétaires doivent entretenir leurs plantations à proximité des voies publiques et les tailler selon la législation **avant le 1^{er} novembre de chaque année.**

Trop souvent encore, la Commune doit intervenir pour des arbres, arbustes ou haies vives qui gênent la visibilité des usagers de la route. Ces plantes qui entravent aussi parfois la marche des piétons sur les trottoirs représentent un danger et, en cas d'accident, entraînent la responsabilité des propriétaires du bien-fonds concerné.

Ci-après, un extrait de la Loi sur la mobilité et un schéma avec les hauteurs et distances à respecter :

Art. 138 (LMob) Distance de construction aux routes – Plantations

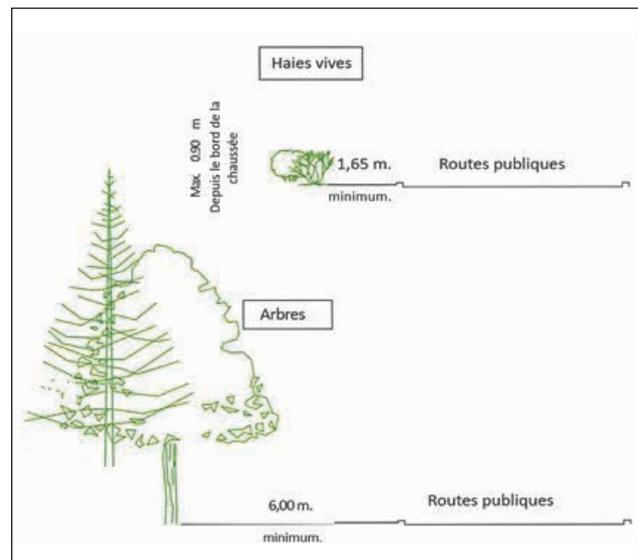
¹ Les plantations agricoles d'une hauteur maximale de 60 centimètres par rapport au niveau de la chaussée et les haies vives d'une hauteur maximale de 90 centimètres sont autorisées dans les limites de la distance de construction :

- sur les routes de desserte
- sur les autres types de routes à condition qu'elles maintiennent une distance minimale de 1,65 mètres du bord de la chaussée

² Les plantations qui dépassent la hauteur maximale prescrite, doivent être reculées d'autant qu'elles la surpassent.

³ Sont autorisées dans les limites de distance de construction indépendamment du type de route :

- les plantations réalisées dans le cadre de travaux et d'aménagement urbains
- les forêts, jusqu'à une distance du bord de la chaussée d'en principe 6 mètres, sous réserve des dispositions fédérales et cantonales relatives aux défrichements



Dispositions légales: murs, clôtures et haies



Fréquemment, les propriétaires se questionnent sur les distances à respecter pour installer un mur, une clôture ou d'autres plantations. Une brochure réunissant les dispositions en vigueur est à votre disposition à l'administration communale (Département technique). Elle peut être téléchargée depuis notre site internet, sous la rubrique « Constructions » ou via le QR-code.

VIVRE À MISERY-COURTION

Reflets

Semaine pour le climat

Le mardi 14 mai 2024, une classe du CO de Jolimont, emmenée par leur enseignante Martine Mouret, est venue découvrir le fonctionnement de la déchetterie communale. Elle a mené une action de récolte, puis de tri des déchets. En présence de Pascal Baechler, vice-syndic, la responsable technique Alexandra Pauchard a donné quelques explications avant de laisser les élèves travailler en compagnie des employés de l'édilité Yan Mosimann et Jérémy Huguet. Une telle action a bien sûr pour but de sensibiliser les adolescents aux effets de la consommation et à la protection de l'environnement. Bravo pour cette belle initiative!

**Soirée des jeunes citoyens**

La tradition depuis de nombreuses années est d'inviter à une rencontre tous les deux ans les jeunes de la Commune qui ont atteint l'âge de la majorité civique. Ce printemps, c'est une vingtaine de ces nouveaux citoyens qui s'est retrouvée à la buvette du terrain de foot pour partager un repas. Accueillis par le syndic Alexandre Ratzé, ils ont fait connaissance avec



l'ensemble des membres du Conseil communal et des cadres de l'administration communale. Merci à celles et ceux qui répondent présents et témoignent déjà de leur engagement citoyen.

Dernier jour de l'année scolaire

Vendredi 5 juillet 2024, jour de «clôture scolaire», moment festif qui se déroule généralement près de l'école à Courtion, mais délocalisé cette année en raison des travaux. C'est donc par classe, à pied et



sous un chaud soleil qu'élèves et enseignants ont rallié le terrain de foot du Nitou pour vivre les dernières heures de l'année scolaire. Après quelques discours et la remise des diplômes aux 8H, tout ce petit monde a pique-niqué et savouré les saucisses grillées par le Conseil des parents. De beaux souvenirs pleins la tête avant des vacances bien méritées!

ACTIVITES HEBDOMADAIRES



Gymnastique

Dès le 02.09.2024

Les lundis de 16h00 à 17h00
Salle de gymnastique de Misery
Renseignements et inscription auprès de
Manu Schiliro (monitrice) 079 953 54 85
Margrit Ryf 079 814 05 28

Marche

Dès le 03.09.2024

Les mardis à 09h00
Départ du terrain de foot de Courtion
1er groupe « marche »
2ème groupe « promenade »
Renseignements auprès d'
Eliane Collaud 079 318 69 57
Yves Tinguely 079 680 09 42

Repas entre seniors

Dès le 26.09.2024

Tous les derniers jeudis du mois
Au Tea-Room le Rep'Air Misery
Fr. 15.00 (entrée, plat et dessert)
Boissons non comprises
Inscription jusqu'au mercredi matin
Tél. 026 475 39 38

Jeux de société/cartes

Dès le 02.10.2024

Les mercredis après-midi dès 13h30
Salle de paroisse de Courtion
Renseignements et inscription auprès de
Sandra Roduit 079 352 74 19

PREPARATION DU MARCHE DE NOEL



Atelier « Eponges »

08-15-22-29.11.2024

Confection d'éponge en crochet avec du fil
« bubble »
13h30 au Tea-Room le Rep'Air Misery

Atelier « Bricelets »

05 et 12.12.2024

Confection de bricelets avec l'aide et la participation
de Mme Denise Bongard de Cornérod
13h30 à la salle de paroisse de Courtion

ACTIVITES DIVERSES

Marché de Noël

Samedi 14.12.2024

Vente des bricelets et des éponges confectionnés
lors des ateliers

11h00-17h00 à la salle de gym de Misery
Venez nombreux nous rendre visite !

Loto des Rois

intergénérationnel

Mercredi 08.01.2025

Venez accompagnés de vos petits-enfants

13h30 à la salle de paroisse de Courtion

Prix des cartons « à votre bon cœur »

Boissons à charges des participants

Inscription obligatoire auprès d'Anita Bramaz

079 960 88 25 (places limitées)

Atelier « Danse de la Vie »

Jeudi 13.02.2025

Danses qui perpétuent et honorent des gestes
simples, symboliques reliés aux rituels de la vie
humaine à travers l'histoire. Se danse en ronde.

Venez découvrir, regarder ou encore écouter !

13h30 à la salle de paroisse de Courtion

Table d'Hôtes

Cormérod

M. Frédéric Chenavier vous accueille chez lui le
temps d'un repas (Le Paccoty 10, Cormérod)

Fr. 15.00 (entrée, plat, dessert et eau comprise)

Renseignements et inscription au 079 704 38 30

Dates à définir

Les nouvelles dates d'activités pour début 2025 seront à retrouver sous l'onglet
[Senior+](#) du site internet communal.

INFORMATIONS COMMUNALES**Nouveau personnel communal****Départ de Sylvie Wider**

Après plus de 22 ans d'engagement intense et un dévouement de chaque instant, Sylvie Wider, boursière communale, a décidé de découvrir de nouveaux horizons professionnels.

Elle a collaboré avec trois syndicats comme responsable des finances, de nombreux membres du Conseil communal et était la plus ancienne employée communale encore en activité. C'est donc un visage familier, un « pilier » de notre administration qui s'en va, emportant de grandes compétences, une très vaste expérience, une vive sagacité pour la gestion des deniers communaux.

Avec un sens profond du service public, de l'intérêt général et du respect des règles de fonctionnement d'une entité communale, Sylvie Wider a marqué de son professionnalisme, de sa discrétion et de sa disponibilité toutes ses années passées à Misery-Courtion. Elle a relevé avec efficacité et diligence bien des défis, comptables et informatiques, sacrifiant souvent de son temps libre pour boucler à temps comptes et budgets.

Un immense MERCI, Sylvie, pour tout ton travail en faveur de notre Commune, tu peux vraiment te tourner vers ta prochaine activité d'administratrice communale avec le sentiment ici du devoir amplement accompli!

Arrivée de Stéphane Grandjean

C'est un Gruérien âgé de 52 ans, habitant Bulle, qui a été engagé comme nouvel administrateur des finances communales. Au bénéfice d'un parcours professionnel qui répondait parfaitement au profil recherché pour succéder à Sylvie Wider, Stéphane Grandjean a débuté au sein de l'administration communale le 1^{er} septembre dernier. Après une formation en fiduciaire et quelques années au service de la commune de Charmey, Stéphane Grandjean a choisi de rejoindre notre personnel communal.

Une voirie renforcée

L'équipe de la voirie communale compte désormais 3 employés. En plus de Matthieu Goumaz, en place depuis presque 4 ans, Jérémy Huguet a été engagé à fin 2023 comme agent de maintenance. A ce titre, il s'occupe principalement des bâtiments communaux et collabore également avec le concierge de la Colombière sous forme d'un mandat de prestations.



Pour remplacer notre regretté Philippe Stempfel, le Conseil communal a recruté un nouveau collaborateur d'édilité, Yan Mosimann dès avril 2024. Yan Mosimann travaillait précédemment à la commune de Belmont-Broye où il réside toujours. Il bénéficie donc d'une expérience bienvenue dans ce domaine professionnel.

Une nouvelle apprentie

Depuis la mi-août, Eva Grilo Soares a intégré le personnel administratif comme apprentie employée de commerce. Après son cursus à l'Ecole de culture générale à Fribourg, Eva a accompli ce printemps un stage dans notre administration, confirmant ainsi son intérêt pour cette profession. Elle habite Cournillens et est âgée de 21 ans.

Bienvenue

Le Conseil communal et l'ensemble du personnel communal souhaitent une cordiale bienvenue à ces nouveaux collègues et leur souhaitent de belles satisfactions dans leurs fonctions respectives.

INFORMATIONS COMMUNALES

Agrandissement et rénovation de l'école à Courtion

Elèves et enseignants ont pu découvrir de nouveaux locaux, mis en service en avril dernier. L'agrandissement du bâtiment situé à la Route de l'Église 27 à Courtion a permis de:

- › créer 3 nouvelles salles de classe
- › créer 2 locaux en sous-sol, l'un utilisé en tant qu'économat et l'autre pour la technique
- › remplacer l'ancien chauffage à mazout par une pompe à chaleur avec 10 sondes géothermiques
- › et d'installer 327 m² de panneaux photovoltaïques en toiture.



Découvrez par vous-mêmes...



Et ce qui ne peut être vu de l'extérieur...



Les combles

Afin que le bâtiment réponde aux normes de protection incendie, de nouvelles portes sont installées durant cet automne.

Place maintenant au prochain défi, la rénovation du bâtiment Route de l'Église 31!

Quelques dates pour ce projet:

- › Janvier 2024 dépôt de la demande de permis de construire
- › Juillet 2024 obtention du permis de construire sans aucune opposition
- › Août 2024 début des travaux

État à la mi-octobre 2024, suite dans le prochain bulletin communal!



Les anciens appartements du 2^e étage



L'une des salles de classe du 1^{er} étage

INFORMATIONS COMMUNALES

Reprise de tronçons routiers communaux par le Canton

Lors des débats relatifs à la nouvelle Loi sur la mobilité le 5 novembre 2021, le Grand Conseil a décidé de transférer 43 kilomètres de routes communales dans le réseau routier cantonal. Notre commune est concernée par ce transfert de propriété acté au 1^{er} janvier 2025. Sur l'extrait de carte ci-dessous, vous voyez les tronçons de routes concernés en rouge, ce qui représente, sur notre territoire, environ 4 kilomètres. Dès cet automne, le service hivernal sur cet axe routier est assuré par le Canton.

La Commune reste votre point de contact en ce qui concerne:

- › l'éclairage public;
- › les trottoirs et autres aménagements éditaires;
- › la signalisation des éléments éditaires;
- › la visibilité aux carrefours.

Questions – Réponses

- › Qu'est-ce qui change en tant qu'utilisateur?

Rien, l'entretien de la route est désormais assuré par le Canton.

- › Quels sont les changements pour les propriétaires riverains?

Le Service des Ponts & Chaussées est en cours d'analyse pour définir si l'abornement le long de cet axe routier doit être modifié. Dans ce cas, les propriétaires touchés en seront informés par la Commune et/ou le Canton.



- Tronçon de route repris par l'État de Fribourg au 1^{er} janvier 2025
- - - Tronçon de route sur la commune de Courtepin

VIVRE À MISERY-COURTION

Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
30.11.2024	Concert Ecole de musique	La Lyre de Courtion	Centre communal, Misery
08.12.2024	Fête de St-Nicolas et Fenêtre d'Avent	Société de Jeunesse	Local de Jeunesse, chemin de Corsallettes, Misery
14.12.2024	Marché de Noël	Oxalie en fête	Centre communal, Misery
15.12.2024	Repas de Noël des Aînés	Société de tir 300m Courtion	Salle paroissiale, Courtion
27.–29.12.2024	Exposition de lapins	Société d'aviculture et cuniculture	Centre communal, Misery
19.01.2025	Fête patronale et concert-apéritif	Paroisse catholique et La Lyre de Courtion	Eglise et salle paroissiale, Courtion
08.02.2025	Soirée choucroute	Choeur-mixte St-Marcel	Salle paroissiale, Courtion

Pour le premier semestre de l'année 2025, vous pouvez consulter le site internet communal: www.miserycourtion.ch/vie-locale/manifestations/

INFORMATIONS COMMUNALES

Vente des sapins de Noël

La traditionnelle vente aura lieu dans le cadre du marché de Noël, le samedi **14 décembre 2024 dès 11 heures** à la halle de gym de Misery (dans la limite du stock disponible).



FRIUP

FRIBOURG – MORAT – VALRUZ

T 026 425 45 00

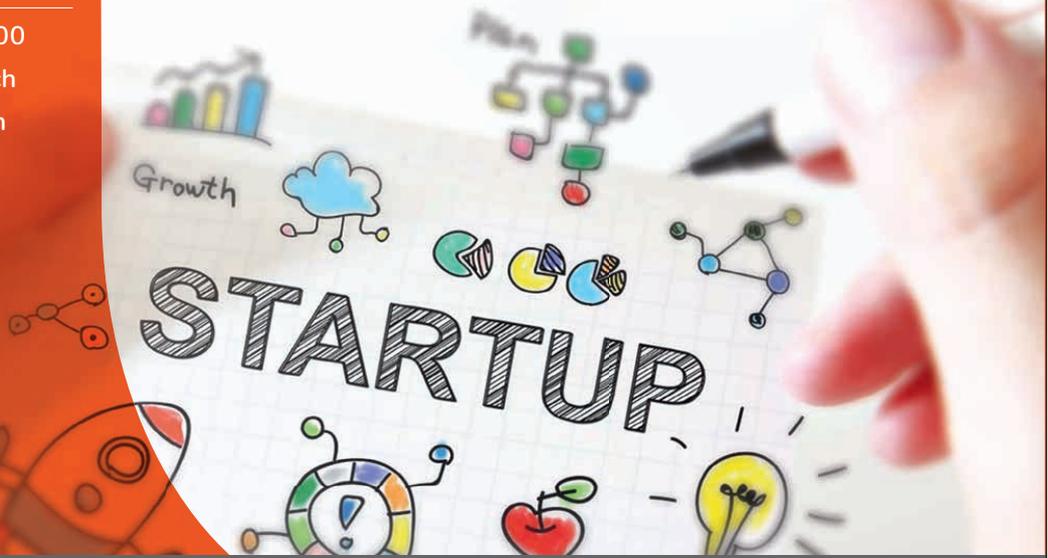
office@friup.ch

www.friup.ch

Vous voulez lancer votre propre entreprise? Nous vous aidons gratuitement!

Fri Up est mandaté par le canton de Fribourg pour soutenir la création d'entreprises. Notre mission: conseiller les entrepreneurs et accompagner les start-up les plus innovantes jusqu'à leur réussite sur le marché.

Tout commence par un 1^{er} rendez-vous!

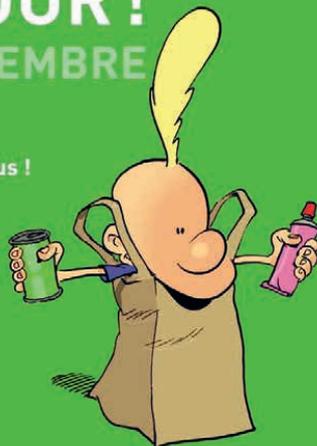


DEVEZ
BÉNÉVOLE
D'UN JOUR!
29 & 30 NOVEMBRE
2024

Nous avons besoin de vous !
Inscrivez-vous :



contact@bafri.ch
Tél. 077 468 36 92



WWW.BANQUEALIMENTAIREFRIBOURGEOISE.CH

ORGANISÉ PAR



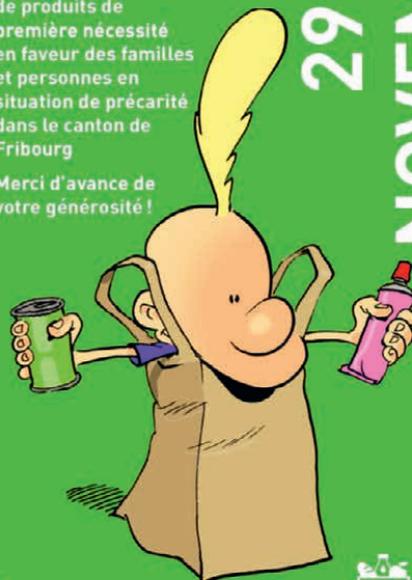
Banque Alimentaire
Fribourgeoise
Freiburger
Lebensmittelbank

SAMEDI DU
PARTAGE
FRIBOURG

Participez à la récolte
de produits de
première nécessité
en faveur des familles
et personnes en
situation de précarité
dans le canton de
Fribourg

Merci d'avance de
votre générosité !

29 & 30
NOVEMBRE
2024



WWW.BANQUEALIMENTAIREFRIBOURGEOISE.CH

ORGANISÉ PAR



Banque Alimentaire
Fribourgeoise
Freiburger
Lebensmittelbank

« Je recherche
de nouveaux·elles
accueillant·e·s! »



District du Lac
**Accueil Familial
de Jour**

Pour répondre à une demande d'accueil d'enfants en progression constante, nous recherchons de nouveaux·elles accueillant·e·s dynamique·s et motivé·e·s ayant envie de s'investir dans cette activité enrichissante.

Vous avez

- Envie d'exercer une activité enrichissante et passionnante auprès d'enfants, à votre domicile ?
- Du temps à consacrer aux enfants et des activités stimulantes à leur proposer ?
- Envie de contribuer au développement des enfants confiés ?
- Une bonne connaissance de la langue française.

Nous vous offrons

- Un travail à votre domicile (3 jours par semaine minimum)
- Un accompagnement et un soutien professionnel
- Une formation obligatoire et reconnue
- Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil

Vous souhaitez déposer votre candidature ?

Adressez-nous une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae

- par courrier postal
Accueil Familial de Jour
du district du Lac
Freiburgstrasse 25
C.P. 341
3280 Morat

- par courriel
lac@accueildejour.ch



Tél. 079 912 84 93
lac@accueildejour.ch
www.accueildejour.ch



Présentation du tir en campagne 2025 à Cournillens

La société de tir **LES CARABINIERS DE COURNILLENS** a le grand plaisir de mettre en place l'organisation et la réalisation du tir fédéral en campagne en 2025 pour le district du Lac et pour 7 sociétés de tir bernoises.

Pour cette édition 2025, nous aurons également le plaisir d'accueillir les tireuses et tireurs de la société de tir de Belfaux.

Tradition fortement ancrée dans le canton de Fribourg, le tir en campagne est la plus grande manifestation de tir au monde. Près de 1 600 tireuses et tireurs participeront à cet événement à Cournillens.

Afin de pouvoir réaliser un tel événement, une phase sérieuse de préparation est indispensable dans laquelle l'aspect financier est d'une grande importance, ainsi que l'engagement de nombreux bénévoles.

Vous avez la possibilité de devenir sponsor en allant sur notre site internet ou en nous contactant à l'adresse e-mail : sponsoring@feldschiessen2025.ch Pour devenir bénévole, l'inscription est disponible sur le site :



<https://feldschiessen2025.ch/>

Toutes les informations sur le programme de fête sont également disponibles sur notre site qui évolue au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux de préparation.

Vous pouvez également devenir donateur. La liste des donateurs sera inscrite dans le libretto de la fête.

Nous vous remercions infiniment pour votre don.

Versement par TWINT avec inscription du donateur directement via ce QR code :



Grâce à votre précieux soutien, cette fête sera un véritable succès !



Ld/Courtepin, le 11 octobre 2024

La Corporation forestière du Haut-Lac engage **UN APPRENTI FORESTIER-BÛCHERON**

dès la mi-août 2025 pour la durée de l'apprentissage



IMPORTANT !!! *Un stage préprofessionnel dans notre entreprise est fortement recommandé. Réagissez rapidement !!!*

- Des renseignements sur la profession sont disponibles sur le site www.codoc.ch et sur www.cfhl.ch
- Pour le stage préprofessionnel et de plus amples informations, contactez-nous : 079/560.08.91 ludovic.donzallaz@cfhl.ch
- Les dossiers de postulations sont à envoyer jusqu'au 31 décembre 2024 à l'adresse suivante :

Corporation forestière du Haut-Lac
Ludovic Donzallaz, garde-forestier
Chemin du Stade 13
1784 COURTEPIN

Distribution : aux partenaires de la CFHL.

✉ Corporation Forestière du Haut-Lac, Ludovic Donzallaz, Chemin du Stade 13, CH-1784 Courtepin
📧 Ludovic.donzallaz@cfhl.ch ☎ 079 560 08 91 & 026 684 17 18 www.cfhl.ch

JUBILAIRES

Félicitations

100^e anniversaire des Carabiniers

La société de tir de Cournillens a célébré avec éclat ses 100 ans lors d'une journée portes ouvertes inoubliable. Le samedi 24 août 2024, 43 tireurs ont eu l'occasion de s'initier au tir sportif à 300 mètres, une expérience impressionnante pour les novices et une belle découverte de cette discipline de précision. Sous un soleil radieux, de nombreuses personnes, curieuses et passionnées, se sont rassemblées pour partager un après-midi et une soirée placées sous le signe de la convivialité.

Le point culminant de cette journée festive fut marqué par les discours officiels.



Roland Aeby, président de la société de tir, a retracé avec émotion l'histoire et les valeurs qui unissent cette société centenaire. Alexandre Ratzé, syndic, a également pris la parole pour féliciter les membres et rendre hommage à leur engagement au sein de la communauté.

Chacun des visiteurs est reparti avec un prix souvenir, symbole de cette journée mémorable.

Le comité d'organisation tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contri-

bué à la réussite de cet événement. Grâce à leur dévouement et à leur participation, la fête des 100 ans de la société de tir de Cournillens restera dans les mémoires comme une grande réussite.

Jean-Yves Garreau,
secrétaire de la société de tir de Cournillens



Nonagénaire

Madame **Rosa Bütikofer** a fêté ses 90 ans le 25 mai 2024. À cette occasion, nos deux conseillères communales lui ont rendu visite afin de partager un moment convivial.

Tous les membres du Conseil communal et du personnel lui souhaitent de magnifiques fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.



HISTOIRE DE LA COMMUNE

Il était une fois...



Hier



Aujourd'hui



Et demain

*On souhaite la bienvenue à tous ces bébés
nés de fin 2023 à novembre 2024 !*



Oliver



Maila



Charly



Noah



Eva



Brandon



Naomi



Raphaël



Laura

